



vous accompagner



Un soutien pour souffler

Une aide au répit

■ Salarié-e agricole en épuisement professionnel



Vous êtes salarié-e dans une entreprise de production agricole ou de transformation de produits agricoles.

Vous êtes en situation d'épuisement professionnel déclaré par le médecin.

L'aide au répit peut vous concerner.

L'aide au répit, c'est quoi ?

Un soutien financier (sous conditions de ressources) et un accompagnement social de la MSA :

- ▶ un temps d'échange et d'écoute sur votre quotidien,
- ▶ une aide financière jusqu'à 600€ pour un soutien psychologique afin de reprendre en main votre santé,
- ▶ une journée détente pour vous extraire de votre quotidien,
- ▶ une aide aux vacances à partager avec vos proches,
- ▶ une aide à domicile pour les tâches ménagères.



Contact :
02 41 31 75 52
ass.grprec@msa49.msa.fr